

Exercice 1995 - Transports Urbains - Programme d'investissements

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le montant des investissements destinés au réseau de transports urbains pouvant être financés au cours de l'année 1995 s'élève à 19 498 KF se décomposant comme suit :

- crédits prévus au budget 1995	10 405 KF
- reliquat VT 1994	* 5 643 KF
- réaffectation excédent compte-transport	* 1 400 KF
- remboursement TVA	2 050 KF
Total	19 498 KF

* Ces montants, provenant du reliquat transport 1994 et de l'excédent du compte-transport, feront l'objet d'un vote spécifique, après le vote du CA 1994.

Il est proposé le programme suivant :

- acquisition de matériel roulant, y compris matériel embarqué	14 673 KF
- informatique de gestion	350 KF
- photocopieur	177 KF
- études communauté européenne	300 KF
- bâtiments	1 528 KF
- informatique de production	1 420 KF
- équipement des ateliers	550 KF
- aménagements liés aux infrastructures pour l'amélioration de la vitesse commerciale	500 KF
	19 498 KF

Ces dépenses seront financées sur le budget de l'exercice courant.

Les sommes provenant du reliquat versement-transport 1994 et de l'excédent du compte-transport seront intégralement affectées à l'acquisition de matériel roulant.

Un certain nombre de marchés seront nécessaires pour réaliser ces opérations.

Les procédures retenues pour la passation de ces marchés sont, soit celles des marchés négociés à commandes, soit celles des marchés après appels d'offres.

Sur avis favorable de la Commission Transports-Stationnement, le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le programme d'investissements proposé,

- autoriser M. le Maire à signer les marchés à intervenir après consultation ainsi que les ordres de service ou avenants permettant l'exécution complète des travaux et acquisitions, y compris les travaux supplémentaires, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.